

## MISE AU CONCOURS

Suite au départ en retraite du titulaire, la Commune des Bois met au concours le poste de

### Secrétaire/Caissier-Caissière communal(e)

Taux d'occupation : 100 %

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> janvier 2022 ou à convenir

Domaine d'activité : Suivi et maîtrise de la comptabilité communale, du budget au bouclage  
Suivi financier des projets  
Gestion du portefeuille d'assurances  
Secrétariat du Conseil communal  
Secrétariat du Conseil général

Conditions : Être au bénéfice d'un CFC d'employé(e) de commerce  
Diplôme de cadre en administration communale serait un avantage  
Être titulaire d'une formation de comptable ou titre jugé équivalent serait un avantage  
Connaissance du plan comptable harmonisé des communes MCH2 serait un avantage  
Capacité en analyse financière  
Aisance avec les outils informatiques  
Faire preuve de flexibilité, d'entregent et de discrétion  
Avoir le sens des responsabilités et de l'anticipation  
Suivre les séances du Conseil communal et des commissions en soirée

Traitement : Selon l'échelle de traitement cantonale

Le cahier des charges peut être obtenu auprès du Secrétariat communal. Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à Mme Marianne Guillaume, Maire, (079 936 08 92).

Les candidatures sont à adresser au Conseil communal, Rue Guillaume Triponez 15, 2336 Les Bois, jusqu'au **mardi 31 août 2021** avec la mention « POSTULATION ».

